

Association Kap Gwadeloup
Koudmen Pour une Agriculture Paysanne en Guadeloupe
C/° Nathalie MINATCHY
Bidou
97 130 Capesterre Belle Eau
kapguadeloupe@laposte.net
0690 32 86 66

Capesterre Belle Eau, le 05 juillet 2018

Madame Le Commissaire Enquêteur
Plan Local d'Urbanisme de Petit-Bourg
Mairie
Direction Générale Adjointe du Développement du Territoire et des Infrastructures
1, rue Etienne Portécop – Coté Bellevue Nord
97170 Petit-Bourg

Objet : Avis relatif au projet de PLU sur la commune de Petit Bourg, dans le cadre de l'enquête publique de juin-juillet 2018

Madame Le Commissaire Enquêteur,

L'association Koudmen pour une Agriculture Paysanne en Guadeloupe (KAP Gwadeloup) défend la production du terroir Guadeloupéen et s'est engagée entre autres, sur des actions de protection du foncier et du milieu agricole. Dans ce cadre, KAP Gwadeloup représentée par Nathalie Minatchy, sa présidente, présente un avis relatif au futur PLU de Petit-Bourg.

Le dossier mis à disposition dans le cadre de l'enquête publique, a été consulté. Les arguments de KAP Gwadeloup, s'appuient notamment sur les documents suivants :

- [Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le projet de Plan Local d'urbanisme de la commune de Petit-Bourg](#). n°n°2018AMAGUA3 adopté le 17 mai 2018.
- [Projet de création d'un golf à Petit-Bourg - Première approche Ecologique](#). SEGE BIODIVERSITE SARL. Document de travail - Version F.L 16 Fév14.
- [Avis de l'Agence des 50 Pas Géométriques de la Guadeloupe](#) (04 mai 2018)

Le projet d'installation de 2 golfs, l'un à Pointe-à-Bacchus, l'autre à Pérou-Caféière entraîne de façon **irréversible et irrémédiable** :

- Une fragmentation et une réduction de l'espace naturel forestier à forte valeur écologique,
- Un morcellement et une réduction de l'espace agricole,
- Une atteinte environnementale à des espaces relevant du Conservatoire du Littoral.
- ...

Par ailleurs, il n'est pas précisé :

- le coût de l'installation d'infrastructures (routes, électricité, eau, téléphone/Internet,) nécessaires à la destruction des espaces précités et à la construction du golf, des résidences, hôtels, etc ... ni l'origine des financements.
- L'efficacité économique d'un tel projet, sachant que le golf de Saint-François est déficitaire depuis sa création, et que celui de Trois-Ilets (Martinique) en grande difficulté, fait fuir les golfeurs.
-

Kap Gwadeloup ne s'oppose pas à la pratique du golf, ni à l'initiation des enfants à ce sport, ni même aux touristes golfeurs. Mais, la Guadeloupe, petit territoire, a besoin de ses terres pour nourrir correctement et loger sa population. Il existe certainement d'autres moyens de pratiquer le golf et de développer le tourisme sans stériliser ou condamner des centaines d'hectares de terres, situées qui plus est dans un bassin à forte vocation agricole et/ou avec des caractéristiques écologiques remarquables (corridors écologiques).

Kap Gwadeloup émet un avis défavorable au projet d'installation des 2 golfs sur la commune de Petit-Bourg.

Nous vous demandons, Madame Le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir consigner nos observations dans le registre d'enquête publique du PLU de Petit-Bourg.



Nathalie MINATCHY
Présidente de Kap Gwadeloup